

# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) " INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX DÉDIÉS AU TOURISME DE PROXIMITÉ " : SUBVENTIONS AUX PORTEURS DE PROJET

## ANNEXE 1 DETAILS DES CANDIDATURES

### 1. Aménagement du sentier viticole d'OTTROTT, par l'Office de Tourisme Intercommunal du Mont Sainte-Odile (67560 - Territoire Ouest Alsace)

Les 70 ans de la Route des Vins d'Alsace en 2023 ont été le point de départ d'une réflexion sur la modernisation du sentier viticole de la commune d'OTTROTT, située au pied du Mont Sainte-Odile.

La commune est l'une des portes d'accès aux nombreux sentiers de randonnées du Massif vosgien. Aussi, la grande majorité des demandes formulées au bureau d'accueil d'OTTROTT concernent les itinéraires de randonnées.

Ce sentier viticole permet de découvrir des points de vue sur le Mont Sainte-Odile, les Châteaux d'OTTROTT et le village. Il a pour objectif de sensibiliser le visiteur à l'observation de son environnement, à la valeur de celui-ci et à la nécessité de sa protection. Le sentier est aussi pensé pour permettre aux visiteurs de mieux comprendre le processus qui va de la culture de la vigne à la mise en bouteille du vin. Un accent tout particulier sera porté sur la spécificité du village : le Rouge d'OTTROTT.

Le projet cible principalement un public touristique familial désireux de découvrir les richesses de la commune dans un cadre ludique et sécurisé.

Avec un dénivelé quasi nul, l'installation de bancs sur le parcours permettra également aux séniors de profiter d'une balade.

En période de haute saison ou lors d'événements locaux, des animations ponctuelles seront proposées pour enrichir l'expérience des visiteurs (visites guidées, dégustations de vins, activités ludiques, soirées estivales, etc...). Le sentier pourra aussi être utilisé comme un outil pédagogique pour les scolaires.

Le parcours se déroule sur environ 3 km., en site propre.

Le point de départ se trouve sur un axe de passage important (route de BARR) et permet un stationnement aisé (un parking en face et deux autres à environ 200 m.).

Un panneau de départ donnera les informations pratiques. Un « photobooth » a été installé juste à côté du point de départ ; il incite les visiteurs à s'y arrêter.

Un bureau d'accueil touristique est situé à environ 700 m. du départ du sentier. En face de ce bureau, des toilettes publiques sont à disposition.

Le sentier est signalé par une fresque peinte au sol au départ, avant de rejoindre des chemins agricoles (stabilisés et praticables avec une poussette tout terrain). Un balisage propre sera mis en place à chaque intersection.

Un espace vert doté d'une gloriette avec des bancs, situé à l'arrivée du sentier, permet aux visiteurs de faire une halte ou de pique-niquer à l'abri.

Le sentier jouxte également la voie verte « Portes Bonheur, le chemin des carrières », axe central de déplacement doux de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim.

A ROSHEIM, une des boucles du « Parcours du Vigneron » présente des dénivelés et est ainsi moins accessible à toutes les clientèles. Le sentier d'OTTROTT apportera alors une alternative pour une clientèle plus familiale ou senior. D'autre part, les sujets abordés à OTTROTT seront complémentaires à ceux de ROSHEIM et ancrés dans le patrimoine local.

La gestion et le suivi du projet est mené par un groupe de travail composé de membres de l'Office de Tourisme, de représentants de la Confrérie de la Corne (confrérie vinique d'OTTROTT) et des élus de la commune.

Le sentier sera proposé à la labellisation « Vignobles et Découvertes », dès la réalisation du projet.

Pour renforcer l'attractivité de ce sentier, il est prévu :

- la modification du parcours en le rallongeant de 700 m. ;
- la création de 15 panneaux de découverte, avec un contenu adapté à un public familial et non initié, en français, anglais et allemand, avec un QRcode permettant d'avoir des informations plus détaillées et ludique (sons et jeux) ;
- la mise en place de deux « banc instagrammables » qui permettront aux visiteurs de se prendre en photo dans un décor avec une vue sur les paysages traversés, un atout pour faciliter l'accessibilité aux plus jeunes ;
- l'installation de trois arceaux vélos pour assurer un parking sécurisé pour les cyclistes ;
- la création d'un jeu de piste complémentaire, en autonomie, à partir d'un livret disponible à l'Office de Tourisme et sur son site internet.

Le format des panneaux ainsi que les choix graphiques sont faits pour permettre une intégration optimale dans l'environnement : taille raisonnable, illustrations à base de vin rouge et de bière brune d'Alsace pour une harmonie avec les couleurs environnantes. Les panneaux seront imprimés par une société locale garantissant une production respectueuse de l'environnement.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 9 827 €, pour un coût global de 11 470 €, incluant la création de flyers promotionnels, ainsi que le livret de quête avec la création de son jeu, les outils de communication n'étant pas éligibles.

Le taux de subvention sollicité auprès de la Collectivité européenne d'Alsace par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés :

- création de 15 panneaux de découverte
- mise en place de 2 « bancs instagrammables »
- installation de 3 arceaux vélos.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	6 387 €	65 %
Collectivité européenne d'Alsace	3 440 €	35 %
Total	9 827 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 3 440 € à l'Office de Tourisme Intercommunal du Mont Sainte-Odile, soit 35 % du montant des dépenses éligibles, car le projet améliore une offre touristique existante et valorise la filière de l'œnotourisme. Des équipements d'accueil sont proposés, le public sera sensibilisé à l'environnement et des éléments ludiques viennent compléter le tout.

## 2. Aménagement du sentier de découverte de la forêt de HAGUENAU, par la Commune de HAGUENAU (67504 - Territoire Nord Alsace)

Depuis 2015, la Ville de HAGUENAU s'investit dans la démarche partenariale territoriale « HAGUENAU, Forêt d'Exception® », aux côtés de la Communauté d'Agglomération de HAGUENAU, de l'Office National des Forêts (ONF), de la Collectivité européenne d'Alsace et d'une quarantaine de partenaires locaux.

La forêt de HAGUENAU est parcourue par près de 200 km. d'itinéraires balisés. L'offre est importante, mais peu de sentiers sont adaptés à un public familial du fait de leur linéaire majoritairement supérieur à 10 km.

Avec une hausse de 20 % de la fréquentation de la forêt indivise de HAGUENAU depuis 2020, le développement de l'offre et l'amélioration de la lisibilité de celle-ci constituent des enjeux majeurs pour l'attractivité touristique du territoire.

Le sentier de découverte, au départ du site du Gros Chêne, a été créé en 1997 par le Club Vosgien de HAGUENAU-LEMBACH. Traversant par un petit chemin des paysages forestiers variés, cet itinéraire est représentatif de la richesse naturelle de la forêt et constitue un support éducatif de découverte.

A sa création, ce sentier a fait l'objet de divers aménagements (un panneau d'accueil, une passerelle, deux bancs et deux franchissements de fossés).

En 2003, l'offre du sentier a été agrémentée par de nouveaux équipements (balises renvoyant à un livret de jeux, panneaux d'informations sur la gestion de la forêt, franchissements de fossés complémentaires).

Néanmoins, aujourd'hui, ce sentier n'est plus fonctionnel ; la passerelle est absente, les franchissements de fossés présentent des risques pour la sécurité des promeneurs, les panneaux sont obsolètes.

Compte tenu de sa localisation, au départ du Gros Chêne, site emblématique de l'accueil du public de la forêt (260 000 visites par an), mais également de son linéaire de 2,5 km. en forêt de plaine particulièrement adapté à un public familial, son réaménagement est nécessaire.

Le site du Gros Chêne présente déjà un certain nombre d'équipements d'accueil (panneaux touristiques, espace de restauration, sanitaires, aire de jeux, borne de réparation vélo...).

Le projet de mise en tourisme de ce sentier nécessite plusieurs aménagements :

- l'installation de deux panneaux de découverte sur la faune et la flore, avec traduction en allemand ;
- le retrait de sept panneaux ;
- l'installation d'une table de pique-nique ;
- la création d'une passerelle de franchissement du cours d'eau de l'EBERBACH ;
- la sécurisation de cinq franchissements de fossés.

En s'appuyant sur un ancien tracé existant, le présent projet a été conçu de manière à éviter tout nouveau défrichement en forêt. Par ailleurs, la limitation du nombre de panneaux explicatifs réduit la pollution visuelle en forêt et leur emplacement a été pensé pour être à la fois facilement lisible et parfaitement intégré au contexte forestier.

Par ailleurs, la gestion du balisage du sentier, indispensable à une découverte sereine de la forêt, sera assurée par le Club Vosgien de HAGUENAU-LEMBACH. Une actualisation du

livret de jeux s'appuyant sur les balises existantes sera menée conjointement par la Commune et l'Office de Tourisme, en partenariat avec le Club Vosgien et l'ONF.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 24 019 € pour un coût global de même montant.

Le taux de subvention sollicité auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés : voir équipement listé ci-dessus.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	13 211 €	55 %
ONF	4 803 €	20 %
Collectivité européenne d'Alsace	6 005 €	25 %
TOTAL	24 019 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 6 005 € à la Commune de HAGUENAU, soit 25 % du montant des dépenses éligibles, car le projet va permettre d'améliorer l'accueil et la sécurité des visiteurs, mais les équipements restent classiques.

### 3. Création du Sentier didactique de la photographie, par l'INAS, l'Inter-associations de DAMBACH-NEUNHOFFEN (67110 - Territoire Nord Alsace)

Ce projet implique les membres de la branche Club Photo de l'association, autour du partage et de l'éducation à la photographie, ainsi qu'une participation de photographes professionnels. Depuis plus de 15 ans, le Club Photo est l'organisateur de rencontres photographiques « les Photo'folies », un festival en septembre, qui est devenu un rendez-vous photographique incontournable dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Le Sentier didactique de la photographie sera long d'environ 5 km et débutera au parking de l'espace culturel de DAMBACH-NEUNHOFFEN. Il sera accessible toute l'année, gratuitement.

Il a pour objectif de contribuer au rapprochement de l'art et de la ruralité, en permettant aux visiteurs de découvrir la beauté des paysages typiques d'un fond de vallée des Vosges du Nord et les différentes facettes architecturales et historiques du village dont des maisons à colombages, un fort ainsi que plusieurs casemates de la Ligne Maginot. Il a pour but également de les initier à la pratique de la photographie.

Il empruntera des chemins forestiers, une piste communale mixte piétonne et cyclable et traversera le village sur les trottoirs. Le Club Vosgien sera sollicité pour réaliser le balisage du sentier ainsi que celui qui permettra aux randonneurs des sentiers voisins de s'y rendre. Aux personnes à mobilité réduite sera proposé un circuit allégé, n'empruntant que les trottoirs du village ainsi que la piste communale mixte piétonne et cyclable.

Le sentier sera entretenu par la commune, les panneaux par l'association.

Dans le cadre de ce projet, le parking existant sera légèrement modifié afin d'améliorer l'accueil des visiteurs, ainsi des arceaux pour vélos seront mis en place, tout comme des poubelles incitant au tri sélectif des déchets. Ces équipements seront installés par la Commune.

Des toilettes publiques sont déjà situées au niveau du parking. Des bancs sont déjà installés régulièrement dans le village, à proximité du sentier.

Un panneau d'informations touristiques sera placé au début du sentier, au niveau du parking (informations sur l'Office de Tourisme, autres sites touristiques et randonnées à proximité, etc...).

Se suivront six pupitres tout au long de ce sentier qui aborderont les thématiques essentielles à la pratique de la photographie, la lumière naturelle, le cadrage, la composition, le portrait, les différents formats, etc...

Les panneaux sensibiliseront également les visiteurs à l'environnement naturel et à l'observation des paysages.

En juxtaposant d'anciennes photographies avec les paysages actuels, les visiteurs pourront prendre conscience de l'évolution de l'environnement et de sa fragilité.

Le visiteur sera acteur de sa visite ; les panneaux auront un contenu ludique et didactique afin de toucher un public de tout âge.

Tous les textes seront en français et allemand ; d'autres langues (anglais, alsacien...) seront accessibles sur un site internet dédié via des QRcodes, site qui proposera aussi des compléments d'informations, des actualités, des jeux, etc.

Les matériaux utilisés pour la structure des pupitres seront du bois local non traité et du métal. L'impression sera faite sur des panneaux sans utilisation de couleurs vives afin de s'intégrer au mieux dans l'environnement visuel.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 13 158 € pour un coût global de 18 018 €, comprenant le balisage réalisé par le Club Vosgien et la communication, non éligibles d'après le règlement de l'AMI, ainsi que les équipements (arceaux vélos et poubelles) installés par la Commune. Le taux de subvention sollicité auprès de la Collectivité européenne d'Alsace par le porteur de projet est de l'ordre de 50 %.

Travaux concernés : création des panneaux, dont un panneau d'informations touristiques.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	6 842 €	52 %
Commune	3 026 €	23 %
Collectivité européenne d'Alsace	3 290 €	25 %
TOTAL	13 158 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 3 290 € à l'INAS, l'Inter-associations de DAMBACH-NEUNHOFFEN, soit 25 % du montant des dépenses éligibles, car le projet crée une nouvelle offre touristique en valorisant de façon originale et ludique le patrimoine historique et naturelle d'un village caractéristique des Vosges du Nord, mais il s'agit uniquement de panneaux.

#### 4. Installation de bornes touristiques, par la Communauté de communes du Pays de NIEDERBRONN-LES-BAINS (67110 - Territoire Nord Alsace)

La Communauté de communes du Pays de NIEDERBRONN-LES-BAINS souhaite installer des bornes touristiques tactiles extérieures dans ses communs membres.

Ce projet est vu par la Communauté de communes comme un trait d'union entre les communes et l'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte. Il a pour objectif de renforcer l'accueil touristique et de susciter de manière interactive un nouvel attrait pour découvrir les richesses du territoire.

Installées au centre des villages à proximité de parkings, des mairies et au niveau des gares, les bornes interactives seront en libre accès, tout l'année.

Des aménagements paysagers personnalisés seront réalisés afin d'obtenir une intégration dans l'environnement. Les bornes seront construites en matériaux inaltérables, durables et recyclables. Elles résisteront aux variations de températures et aux changements climatiques.

Un programme interactif va être créé, connecté aux flux de données émanant des bases de données de la Communauté de communes, des communes, ainsi que de l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte, elle-même reliée à la base alsacienne.

Diverses rubriques seront ainsi accessibles à travers ces bornes, telles qu'une présentation du territoire, les restaurants et hébergements, les activités touristiques et de loisirs, les commerces et services, un plan interactif avec circuits (randonnée pédestre, à vélo, à VTT), les manifestations et évènements, etc...

Ce projet permettra également de mettre en valeur des circuits de découvertes (des maisons à colombages à OBERBRONN, des arbres remarquables à NIEDERBRONN-LES-BAINS, le sentier de la WASENBOURG, ...). Les bornes permettront aux visiteurs de télécharger les circuits via un QR Code.

De plus, elles mettront en avant les informations sur les déplacements doux et collectifs, notamment dans le cadre du schéma vélo intercommunal à venir et de la reprise en gestion directe du transport public par la Communauté de communes.

Ce nouveau support de communication sera développé de façon ludique et intuitive de manière à permettre au plus grand nombre de l'utiliser avec simplicité. Les agents des mairies seront formés à leur utilisation.

Les bornes seront programmables et pourront se mettre automatiquement en veille durant la nuit afin d'éviter toute pollution lumineuse. Elles respecteront les normes d'accessibilité et prendront en compte les différentes formes d'handicaps pour un confort d'usage pour tous. Les supports seront multilingues, en français, allemand et anglais.

17 bornes sont prévues en totalité, une dans chaque commun membre ainsi que deux bornes à NIEDERBRONN-LES-BAINS et REICHSHOFFEN.

Dans le cadre de cet AMI, il est proposé de prendre en compte 8 bornes, celles situées dans les communes présentant des attraits touristiques (communes classées stations vertes, patrimoine culturel et sites touristiques : Musée « la Fabrique à Bretzels », visite de l'Usine Alélor, Musée des arts et traditions populaires, Musée du Fer, ect.) et une seule borne est prise en compte pour NIEDERBRONN-LES-BAINS et une pour REICHSHOFFEN. En effet, l'AMI a vocation à soutenir des projets à destination des touristes en premier lieu

et non des habitants. De plus, l'accueil et le conseil par des personnes doivent rester une priorité.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent ainsi à 101 975 €, pour un coût global de 218 329 € comprenant toutes les bornes. Le taux de subvention sollicité auprès de la Collectivité européenne d'Alsace par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés :

- fournitures et pose de 8 bornes ;
- travaux préalable à l'installation (dalle béton, arrivée électricité et Internet).

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	56 086 €	55 %
FEDER	25 494 €	25 %
Collectivité européenne d'Alsace	20 395 €	20 %
TOTAL	101 975 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 20 395 € à la Communauté de communes du Pays de NIEDERBRONN-LES-BAINS, soit 20 % du montant des dépenses éligibles, car le projet permet de renforcer l'information des touristes et de donner des informations aux habitants pour qu'ils découvrent les richesses de leur territoire, mais ne porte que sur des bornes, sans autres équipements touristiques et ce n'est plus une technologie considérée comme innovante et elle n'est pas en soit éco-responsable.

5. Déploiement de l'outil de gestion de relation client alsacien « Les coups de cœur de LIESEL », par l'association RésOT-Alsace (sur toute l'Alsace)

Ce projet est déployé par l'association RésOT-Alsace, qui regroupe l'ensemble des Offices de Tourisme d'Alsace et il est travaillé en partenariat avec Alsace Destination Tourisme.

En 2016, l'Alsace est pionnière en France pour avoir réussi à mettre en place une gestion de la relation client à l'échelle de toute une destination avec un outil commun autour d'une base de données de contacts clients commune : « Les coups de cœur de LIESEL ».

Le service proposé gratuitement aux visiteurs permet de diffuser l'offre touristique collectée par les Offices de Tourisme dans le cadre de leur mission de service public d'information touristique, par un envoi sous format numérique (email et sms).

Une sélection de coups de cœur est faite par eux, en fonction du lieu et de la durée de séjour du touriste et de la fréquence souhaitée de réception.

Avec le logiciel AVIZI et sous l'appellation « Les coups de cœur de LIESEL », cet outil informatique permet de valoriser l'offre touristique locale en sélectionnant des activités, pour faire découvrir les multiples facettes de l'Alsace, mais également les « pépites » de la destination : petites fêtes locales, balades ludiques ou chasses aux trésors, mise en avant des circuits courts (visites de fermes, marchés paysans), etc...

Par exemple, un touriste séjournant 4 jours dans la Vallée de THANN-CERNAY recevra chaque soir pendant son séjour des offres à proximité de son lieu d'hébergement.

L'information repose sur la base de données d'informations touristiques alsacienne, le LEI, qui est alimentée par les Offices.

Les outils et procédures mises en place permettent aux équipes de vérifier l'information avant l'envoi et de réagir rapidement si besoin d'ajustement : fermeture de dernière minute, conditions météorologiques défavorables...

C'est également un outil intéressant pour la gestion et la diffusion des flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire. L'Office de Tourisme peut sélectionner et mettre en lumière des territoires, évènements ou lieux plus méconnus.

Pour réduire l'impact environnemental des envois, le poids des photos est optimisé et les liens permettent d'avoir plus d'informations sur le site [liesel.alsace](http://liesel.alsace). Le site est aussi optimisé pour les mobiles et utilise le stockage de données pour limiter les téléchargements.

Après ces années de fonctionnement, il est à noter que les équipes des Offices de Tourisme se sont emparées de cet outil et que le retour des visiteurs accompagnés est très positif. L'ensemble de cette démarche de gestion de relation client fait l'objet de rencontres entre équipes engagées pour réfléchir continuellement à l'optimisation du projet et son évolution. L'outil connaît très régulièrement des améliorations techniques permettant de l'optimiser.

Initialement proposé aux clients des Offices de Tourisme pour un accompagnement personnalisé pendant leur séjour, il s'agit désormais de déployer cet outil à grande échelle.

Deux nouvelles cibles sont visées :

- les habitants pour les inciter à être des touristes dans leur propre région : une étude réalisée par Alsace Destination Tourisme en 2020 a montré qu'une forte proportion d'Alsaciens ne connaissaient peu ou pas l'offre locale à plus de 40 km de chez eux et étaient en demande d'une information pour faciliter cette découverte ;

- les clients des établissements hôteliers : en les accompagnant, l'objectif est de favoriser la découverte du territoire, la diversification des flux de visiteurs et l'expérience vécue pendant le séjour. Pour ce faire, une connexion au principal logiciel de gestion de réservation des hôteliers permettra d'automatiser la collecte des données de séjour de leurs clients.

Des nouvelles fonctionnalités sont souhaitées pour renforcer la qualité du service :

- proposer une hyper-personnalisation de l'offre, pour rester novateur et affiner au maximum les suggestions offertes au destinataire ;
- mettre en avant l'intermodalité et les offres de transport afin de faciliter le déplacement des visiteurs, avec une connexion à la plateforme régionale Fluo Grand Est (lignes de transport en commun, Navettes des Crêtes, de Noël, etc.) ;
- optimiser la lisibilité de l'accessibilité des offres, afin d'aider le public à trouver des idées de sorties et de visites adaptées à sa configuration (personnes à mobilité réduite, familles avec poussettes) ;
- proposer automatiquement des sélections en fonction des données météorologiques (ce qui est fait aujourd'hui manuellement en corrigeant au jour le jour si besoin les informations sélectionnées).

Plusieurs développements techniques sont à mettre en œuvre pour assurer ce déploiement du projet :

- intégration de la visibilité des transports avec la connexion Fluo Grand Est ;
- optimisation de la lisibilité de l'accessibilité des lieux à visiter ;
- développement d'une passerelle du logiciel Vega hôtelier vers le logiciel AVIZI ;
- connexion aux données de chaque hôtelier engagé dans le projet ;



- mise en place d'un partenariat avec l'ENSISA (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud-Alsace) de MULHOUSE afin de créer un algorithme pour la sélection automatisée des coups de cœur en fonction de la typologie du client destinataire (projet étudiant ou stage).

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent ainsi à 30 885 €, pour un coût global de même montant. Le taux de subvention sollicité auprès de la Collectivité européenne d'Alsace par le porteur de projet est de l'ordre de 60 %.

Travaux concernés : développements techniques via des outils informatiques (passerelles, connecteurs)

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	18 531 €	60 %
Collectivité européenne d'Alsace	12 354 €	40 %
TOTAL	30 885 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 12 354 € à l'association RésOT-Alsace, soit 40 % du montant des dépenses éligibles, car le projet permet d'améliorer la diffusion et la qualité de l'information touristique alsacienne et ainsi l'accueil des touristes sur toute l'Alsace, mais aussi de contribuer à une meilleure gestion des flux touristiques et à leur diffusion. De plus, il s'agit d'un outil informatique innovant au service de l'ensemble de la destination. Néanmoins, il s'agit d'améliorations d'un outil déjà existant.